



Lille, le 27 août 2014

Nos réf : 038-2014
Objet : Invitation

L'Institut Régional de la Ville – IREV, en partenariat avec la Délégation régionale Nord Pas-de-Calais du CNFPT, organise une Journée Régionale intitulée :

« De l'initiative à l'entreprise : vers un développement économique avec les quartiers ? »

**Le mardi 30 septembre 2014
Au siège du CNFPT, 15 rue de Bavay à Lille.**

Cette Journée Régionale tournée vers l'échange d'expériences entre professionnels du monde économique et professionnels de la Politique de la ville vise à créer des passerelles entre les différentes sphères et construire des pistes d'actions concrètes dans l'optique de futurs contrats de ville et plans locaux de développement économique intégrant pleinement les quartiers les plus en difficultés.

Vous trouverez, joint à ce courrier, le programme de la séance ainsi qu'un bulletin d'inscription.

Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire en retournant ce bulletin à l'IREV (Bat. Arboretum, 135 Bld Paul Painlevé – 59000 Lille) ou à l'aide du formulaire en ligne accessible à l'adresse ci-dessous :

<https://docs.google.com/forms/d/1TdEFnhxvaxWc91gL66TwOBPzyL1Va8Hzv6D5qrALPzc/edit#>

N'hésitez pas à diffuser cette invitation autour de vous. Nous vous invitons à vous inscrire **pour le mercredi 24 septembre au plus tard.**

Comptant vivement sur votre présence, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Morgane PETIT
Directrice de l'IREV

Yvon-Paul LOLLIVIER
Directeur Régional
CNFPT Nord Pas-de-Calais

Journée Régionale

« De l'initiative à l'entreprise : vers un développement économique avec les quartiers ? »

Mardi 30 septembre 2014 – CNFPT, 15 rue de Bavay, Lille

L'IREV, en partenariat avec le CNFPT organise le **mardi 30 septembre à Lille**, une Journée Régionale intitulée **« De l'initiative à l'entreprise : vers un développement économique avec les quartiers ? »**

Le pilier « développement de l'activité économique et emploi » est cité comme l'un des trois piliers de la nouvelle politique de la ville, comme le rappelle la circulaire du Premier Ministre du 30 juillet 2014.

Si l'emploi a souvent été au cœur de ses dispositifs, le lien entre le monde économique et les quartiers, à quelques exceptions, a longtemps été laissé en friche dans les précédentes contractualisations. Dans le domaine de l'emploi et de l'insertion, les Missions Locales, les PLIE et les Maisons de l'emploi ont largement contribué à l'accès à l'emploi des habitants des quartiers. La rénovation urbaine a notamment impulsé la généralisation des clauses d'insertion, tandis que l'Economie sociale et solidaire et l'accompagnement à la création d'activités ont été les deux principaux secteurs d'intervention pour la Politique de la Ville.

L'écriture de nouveaux projets de territoire comme socle des contrats de ville doit permettre de réintégrer la dimension économique dans le processus de développement des quartiers. A cette fin, un travail conjoint entre les acteurs de la sphère publique et la sphère privée doit désormais être engagé afin d'appréhender communément les enjeux et les potentialités des quartiers populaires.

De nombreuses entreprises sont déjà engagées dans des actions de solidarités, que ce soit en club d'entreprises ou par leurs actions propres notamment en matière de responsabilité sociale et environnementale, la charte « Entreprises et quartiers » initiée par le Ministre de la ville en 2012 en est une traduction dans le domaine de la Politique de la ville. Il importe désormais de les inviter à une réflexion globale sur l'avenir économique des quartiers.

Ensemble, acteurs publics promoteurs du développement social urbain et du développement économique et acteurs privés doivent trouver les leviers d'actions adaptés en fonction des échelles (du quartier à l'aire urbaine...) et des sujets (les filières et la reconversion de l'économie locale, l'immobilier et le foncier, l'initiative et la création d'activités, l'action des entreprises) et permettre la promotion d'une économie plurielle, pour que la richesse créée contribue à la cohésion sociale. Ce sont donc aux acteurs économiques et aux collectivités territoriales de révéler ce potentiel en travaillant ensemble à des stratégies de développement économique pour tous.

Cette journée tournée vers l'échange d'expériences entre professionnels du monde économique et professionnels de la Politique de la ville vise à créer des passerelles entre les différentes sphères et faire émerger des pistes d'actions concrètes dans l'optique de futurs contrats de ville et plan locaux de développement économique intégrant pleinement les quartiers.

Programme :

- 9h Accueil
- 9h30 Mot d'accueil par le CNFPT et l'IREV
- 9h35 Ouverture de la journée
- Kléber ARHOUL, Préfet délégué pour l'égalité des chances auprès du Préfet de la région Nord Pas-de-Calais, Préfet du Nord et Président de l'IREV.*
- 9h50 Une définition du développement économique urbain : retour sur le cycle de qualification de l'IREV
- Saïd BECHROURI, consultant au COPAS et Pierre-Edouard MARTIN, chargé de mission à l'IREV*
- 10h15 Table ronde : le monde de l'entreprise, vecteur de cohésion sociale ?
- 11h30 Quel développement économique pour les quartiers ? Le volet économique du contrat de ville
- Thierry DU BOUETIEZ, Conseiller spécial auprès de la commissaire générale du CGET et ancien conseiller pour le développement économique au cabinet du ministre délégué chargé de la Ville François Lamy.*
- 12h30 Déjeuner libre
- 14h30 Ateliers thématiques
- 16h Les incontournables pour réussir son projet, restitution des ateliers
- Saïd BECHROURI, consultant au COPAS.*
- 16h30 Conclusion
- Morgane PETIT, Directrice de l'IREV*

Retrouvez le programme détaillé de la rencontre et le dossier documentaire sur la page dédiée à l'évènement sur le site : www.irev.fr

La Journée Régionale est soutenue par les membres du GIP de l'IREV et la Caisse des Dépôts :



BULLETIN D'INSCRIPTION

Journée Régionale « De l'initiative à l'entreprise : vers un développement économique avec les quartiers ? » Mardi 30 septembre 2014 - de 9h à 17h - CNFPT

Merci de bien vouloir retourner ce bulletin **impérativement avant le 24 septembre 2014** au GIP IREV, Bâtiment Arboretum - 135 bd Paul Painlevé - 59000 LILLE, par fax au 03 20 25 46 95 ou par email à contact@irev.fr

NOM : _____ Prénom : _____
Fonction : _____ Organisme : _____
Service : _____
Tél. : _____ E-Mail : _____
Adresse : _____

Participera le matin ☐
l'après-midi ☐

N.B : Déjeuner libre

**Journée Régionale « De l'initiative à l'entreprise :
vers un développement économique avec les quartiers ? »**

CNFPT - 15, rue de Bavay - 59000 LILLE



Métro ligne 2 « porte de Valenciennes » ou Bus 18 : Arrêt « Le bois Habité » - Station VLille : « Bois Habité »

En cas d'indisponibilité de dernière minute après inscription, merci de prévenir le secrétariat de l'IREV au 03 20 25 10 29, au plus tard le 26 septembre 2014.